MENTIONS OBLIGATOIRES D'UNE FACTURE : CHECK-LIST

Cochez Oui ou Non pour chaque mention de la facture à contrôler. Source : entreprendre.service-public.gouv.fr F31808 (vérifié le 11 août 2026).

Mention	Quand	Présente ?
Date d'émission de la facture	Toujours	
Numéro unique, séquence chronologique continue	Toujours	
Date de la vente ou de la prestation (ou de l'acompte)	Toujours	
Vendeur : dénomination, SIREN, siège, forme juridique et capital (société)	Société	
Vendeur : nom, prénom, mention « EI », adresse, SIREN	Entrepreneur individuel	
Identité et adresse du client	Toujours	
Numéro du bon de commande	Si le client en a émis un	
N° de TVA intracommunautaire du vendeur et du client professionnel	Sauf facture ≤ 150 € HT	
Désignation, quantité, prix unitaire HT de chaque ligne	Toujours	
Taux de TVA ou mention d'exonération	Toujours	
« TVA non applicable, art. 293 B du CGI »	Franchise en base de TVA	
Totaux HT et TTC, majorations (transport, emballage)	Toujours	
Réductions de prix acquises à la date de la vente	Si accordées	
Date de règlement et conditions d'escompte (ou « néant »)	Toujours	
Taux des pénalités de retard	Toujours	
Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement	Client professionnel	
SIREN du client	Nouvelle mention (réforme)	
Adresse de livraison si différente de l'adresse du client	Nouvelle mention (réforme)	
Nature des opérations : biens, services ou les deux	Nouvelle mention (réforme)	
« Option pour le paiement de la taxe d'après les débits »	Nouvelle mention, si option	
Mentions manquantes		**0**

Les 4 nouvelles mentions s'appliquent avec la facturation électronique : dès le 1er septembre 2026 pour les grandes entreprises et les ETI, à partir du 1er septembre 2027 pour les PME et micro-entreprises (F31808).

DONNÉES DE FACTURE À TRANSMETTRE (B2B FRANCE)

Article 41 septies D de l'annexe IV au CGI : tableau récapitulatif publié par impots.gouv.fr (mise à jour août 2026).

À partir du	Donnée	Sur quelles factures
01/09/2026	SIREN et pays du fournisseur ; SIREN et pays du client	Toutes
01/09/2026	Catégorie de l'opération : LB (biens), PS (services) ou LBPS (les deux)	Toutes
01/09/2026	Date et numéro de la facture, devise	Toutes
01/09/2026	Montant HT et TVA par taux, taux de TVA, totaux HT et TVA	Toutes
01/09/2026	N° de TVA intracommunautaire du fournisseur, du client, du représentant fiscal	Selon le cas
01/09/2026	Numéro de la facture initiale rectifiée	Selon le cas
01/09/2026	Option pour la TVA sur les débits ; motif d'exonération (dont franchise en base)	Selon le cas
01/09/2026	Mentions « Autofacturation », « Autoliquidation », régime particulier, assujetti unique	Selon le cas
01/09/2026	Date de livraison ou de fin de prestation, date de l'acompte si différentes	Selon le cas
01/09/2027	Détail des lignes : désignation, quantité, prix unitaire HT	Toutes
01/09/2027	Rabais, remises, ristournes ; frais et charges (montant, TVA, taux)	Selon le cas
01/09/2027	Adresse de livraison si différente de l'adresse du client	Selon le cas
01/09/2027	Date de la facture initiale rectifiée ou annulée ; mention d'escompte ; éco-participation	Selon le cas